



Prangins, le 31 janvier 1978

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINSPréavis no 3/78

Concerne: Demande de crédit de Frs 25'500.-- pour la transformation du Stand de Tir 300 m., Duillier-Prangins, "En Monod", commune de Duillier.

Municipal responsable: M. Richard BADER

Monsieur le Président,
Mesdemoiselles, Messieurs,

La Société de Tir Duillier-Prangins doit, en vertu de l'ordonnance fédérale règlementant les places de tir en général et les installations mises à disposition des tireurs en particulier, remettre en état et transformer son stand sis "En Monod", commune de Duillier. Cette société groupe actuellement 86 tireurs dont la majorité, soit 81,4% sont citoyens de Prangins.

Le Bâtiment actuel se présente sous forme d'une baraque sans aucune commodité, sans buvette ni chauffage. La Transformation envisagée et réalisée en partie bénévolement par les membres, permettrait d'avoir des installations rationnelles, des locaux spacieux et bien éclairés ainsi qu'une buvette pouvant être chauffée, séparée de la place des tireurs par un galandage évitant ainsi les risques d'accidents.

Le montant total des travaux se monterait à Frs. 41'630.-- dont Frs. 34'000.-- à la charge des communes, répartis comme suit:

Commune de DUILLIER	25%	soit Frs 8'500.--
Commune de PRANGINS	75%	soit Frs 25'000.--

Cette répartition est basée sur les tirs militaires obligatoires effectués dans ce stand, base calculée sur les trois dernières années 1975-1976-1977

	1975	%	1976	%	1977	%
Duillier	18	15.52	17	18.48	16	18.60
Prangins	98	84.48	15	81.52	70	81.40
Total	116	100%	92	100%	86	100%

Vu ce qui précède et après avoir pris connaissance des plans et devis mis à notre disposition par les responsables de la Société, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdemoiselles et Messieurs, de prendre la décision suivante:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis no 3/78 concernant demande de crédit de Frs 25'500.-- pour la participation de la Commune de Prangins à la transformation du Stand de tir 300 m., Duillier-Prangins, "En Monod", commune de Duillier.

lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1/ d'accorder le crédit de Frs. 25'500.-- pour la participation de la Commune de Prangins à la transformation du Stand de tir 300 m., Duillier-Prangins, "En Monod", commune de Duillier.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 1978 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



F. Mathey

La Secrétaire



L. Blanchoud